

Mémento Espace Famille

Comment vous inscrire ? Comment réserver les repas de vos enfants ? Et si vous changez d'avis, comment modifier vos réservations ? Toutes les réponses sont dans ce mémento Espace Famille !

Pour la 1ere connexion, j'utilise le lien de 1^{ère} activation envoyé par la mairie pour créer mon espace avec mon e-mail et un mot de passe que je choisis. IMPORTANT : il y a un lien par parent.

Ensuite tout le monde peut se connecter en utilisant ce lien : <u>https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=1297410</u>

Voici la page de connexion.



enue dans votre Espace Famille. : de souci avec l'espace famille, n'hésitez pas à nous ce	ontacter au 04.78.45.80.48
Accéder à mon espace	Actualités
	19/08/2019 Réouverture des inscriptions pour la garderie - Validité des tickets
	Un nouveau portail famille, deux modes de prépaiement pour la garderie
	- solt vous inscrivez votre enfant sur le portail famille et payer en ligne
Rester connecté	 - soit vous achetez en mairie des tickets et les présentez le jour de la garderie sans inscription préalable. Les tickets de garderie restert valables sans durée limitée.
Mot de passe oublié ?	Bonne journée
SE CONNECTER	
	0 0 • 0
🗅 Accès aux documents	
tention : pour pouvoir a	accéder à toutes les fonctionnalités de l'Espace famille, ie dois

apparaissent en haut de mon écran et je clique pour débloquer.

	Ě	MAIRIE DE VAUGNERAY		0 8 0
82		Mon tableau de bo	rd	
22/07/2019 NOUS CONTACTER Autoritation de transmission testance enue de transmission minim testandentaar inforcher is genetal				Votre nom
Ma famille compte 2 enfants inscrits	MA FAMILLE 2 Ver ma famile	Messinscriptions 4 Provent	4 inscriptions aux services en tout : cantine + garderie x 2 enfants = 4 inscriptions	
	MES FACTURES 0,00 €	MES DOCUMENTS 2	HISTORIQUE DE MES ACTIONS	
	Payer en ligne	Documents de ma familie	Consulter mon historique	

Je rentre mon e-mail et mon mot de passe et j'arrive à l'écran suivant :

L'inscription aux services de Garderie et de Restauration Scolaire est faite automatiquement lors de la saisie de la famille dans l'Espace par la Mairie.

Cependant, la réservation de ces services doit impérativement se faire par les familles.

Qu'est-ce que je souhaite faire ?

Contenu

Mes réservations	3
Mes annulations	4
Réservation Délai de prévenance non-respecté : Dernière minute	5
Utilisation des smartphones et tablettes	6
Mémo « couleurs de case »	. 7

Mes réservations

	0 8 0		
			Semenal Votre nam
MA FAMILLE 2 Afther ma famile	MES INSCRIPTIONS 4 Trians Consultar mes inscriptions	MIS RÉSERVATIONS Consultir Mes Historian	C'est dans « Mes réservations » que se trouve l'information
MESTACTURES 0,00 €	Mes documents 2	DISTORIQUE DE MES ACTIONS	
	MA FAMILE Verter Affetter ma famile Affetter ma famile MES FACTORES D. Des Courses D. Des Courses	Andre by Andrews Mon tableau de bor Andrews Ma Familie Versioner Atcher mu famile Ma Familie Conjuner mas inscriptions Conjuner mas inscriptions Co	MARINE DE ANGORERON MARINE Anterna famile Affeire ma famile Conjugter mes exterplore Conjugter conjugter conjugater conjugter

Je choisi mon affichage préféré, selon les périodes que je souhaite réservées :

	Janvier 2020	>	Jour	Semaine	Mois
					•
\mathbf{A}					

L'enregistrement de mes réservations se fait page par page (c'est-à-dire, jour par jour si je suis en affichage jour, semaine par semaine si je suis en affichage semaine....)

Je souhaite réserver les repas de mon enfant la semaine du 17 au 21 février, je clique sur chaque case et je clique sur "ENREGISTRER".

Les cases passent en vert. Le délai de prévenance est respecté.

			Réservatio	ons -	Nom de mon enfant			
alisez et éditez	z les réservations	de votre enfant						000000
LÉGENDE 07:20 - 08:20 Midi 1h30 11:30 - 13:00	17 LUN.	18 MAR.	19 MER.	20 JEU.	21 VEN.	22 SAM.	23 DIM.	
Midi 2h00 11:30 - 13:30								
Soir 1h30 16:30 - 18:00								
Soir 2h00 16:30 - 18:30								
R	estauration 2019	9-2020						

NB : je peux avoir une vue quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle du planning. Dans tous les cas, les réservations se font jour par jour. Je dois cliquer sur toutes les cases correspondant aux jours où je souhaite inscrire mon enfant au restaurant scolaire. Je peux faire cette réservation à l'année, au mois ou à la période, selon mes besoins. Je dois TOUJOURS penser à ENREGISTRER pour valider mes choix.

Mes annulations

Je souhaite annuler le repas de mon enfant, mais je ne suis pas dans le délai de prévenance. C'est possible mais un tarif forfaitaire sera appliqué pour l'achat des denrées déjà engagé.

Je choisi le jour ou les jours que je souhaite annuler. La case apparaît en rouge/rose. Rien n'est encore validé, il faut que je clique sur ENREGISTRER, en bas, à droite de mon écran.



Je clique sur ENREGISTRER. J'ai validé mon choix. La case apparaît en rouge/rose avec la mention « ABS – Délai de prévenance non respecté ». C'est normal . Sans certificat médical, je paierai une somme forfaitaire d'absence.

			Réservati	ons -	Nom de mon enfant	t		
alisez et édite	z les réservations	de votre enfant						000000
LÉGENDE 07:20 - 08:20	17 LUN.	18 MAR.	19 MER.	20 JEU.	21 VEN.	22 SAM.	23 DIM.	
Midi 1h30 11:30 - 13:00								
Midi 2h00 11:30 - 13:30								-
Soir 1h30 16:30 - 18:00								
Soir 2h00 16:30 - 18:30								
I	Restauration 2019	-2020	-					
Repas					ABS - Délai de préve			

Si le délai de prévenance est respecté, la ou les case(s) passeront en blanc, et aucune tarification ne sera appliquée.

Réservation Délai de prévenance non-respecté : Dernière minute

Je réserve un repas mais le délai de prévenance n'est pas respecté. La case devient ORANGE. Il faut que j'ENREGISTRE

MENU	MAIRIE DE VAUGNERAY								¢ 🎗	ወ
			Réservati	ons -	Nom	de mon enfa	nt			
ualisez et édite	ez les réservations	de votre enfant							00000000000000000000000000000000000000	
LÉGENDE	17 LUN.	18 MAR.	19 Mer.	20 JEU)	21 VEN.	22 SAM.	23 DIM.		
11:30 - 13:00										
Midi 2h00 11:30 - 13:30										
Soir 1h30 16:30 - 18:00										
Soir 2h00 16:30 - 18:30										
	Restauration 2019	-2020				4				
Repas 11:30 - 13:30										
		1								
								ANNULER	ENREGIST	RER

J'ai enregistré. Cette fois, la case se colore en orange avec une mention différente : « EDER – Délai de prévenance », ce qui signifie que le repas est BIEN RESERVE mais que je n'ai pas respecté le délai de prévenance. Le repas sera facturé en tarif « dernière minute ».

								100000 100000
LÉGENDE 07:20 - 08:20	17 LUN.	18 Mar.	19 Mer.	20 JEU.	21 VEN.	22 SAM.	23 DIM.	
Midi 1h30 11:30 - 13:00								
Midi 2h00 11:30 - 13:30								
Soir 1h30 16:30 - 18:00								
Soir 2h00 16:30 - 18:30								
2	Restauration 2019-20	20						
Repas 11:30 - 13:30					EDER - DELAI DE			
م ما خام	i do právon	2000.05	t rospostó		- 0000(c) no	ssoront	on vort of a	

Utilisation des smartphones et tablettes

L'utilisation des smartphones et tablettes sont possibles pour la réservation des repas.

Cependant en raison de la multitude de navigateur existant et des versions associées, nous recommandons d'utiliser sur smartphones et tablettes, les navigateurs <u>google chrome,</u> <u>safari et microsoft edge.</u>

Le paiement de vos factures est également possible sur smartphones et tablettes. Cependant pour des raisons de sécurité, la régie tipi impose de déverrouiller des fenêtres pop-up qu'il est complexe de faire sur smartphones ou tablettes. Si vous avez la possibilité de le faire, l'utilisation de smartphones ou tablettes pour vos règlements est donc possible.

Mémo « couleurs de case »

	Avant la modification	Pendant la modification	Après avoir ENREGISTRÉ la modification ENREGISTRER
Inscription AVEC respect du délai de prévenance	= élève non-inscrit	= demande d'inscription	= validation de l'inscription (tarif normal)
Inscription SANS respect du délai de prévenance	= élève non-inscrit	= demande d'inscription	EDER - DELAI DE = validation de l'inscription (tarif dernière minute)
<u>Annulation</u> d'une inscription AVEC respect du délai de prévenance	= élève inscrit	= demande de désinscription	= validation de la désinscription (sans somme forfaitaire d'absence)
Annulation d'une inscription SANS respect du délai de prévenance	= élève inscrit	= demande de désinscription	ABS - Délai de préve = validation de la désinscription (avec somme forfaitaire d'absence)